



LA FAMILLE ARTIGUE

**Les Forgerons de
Cugnaux**



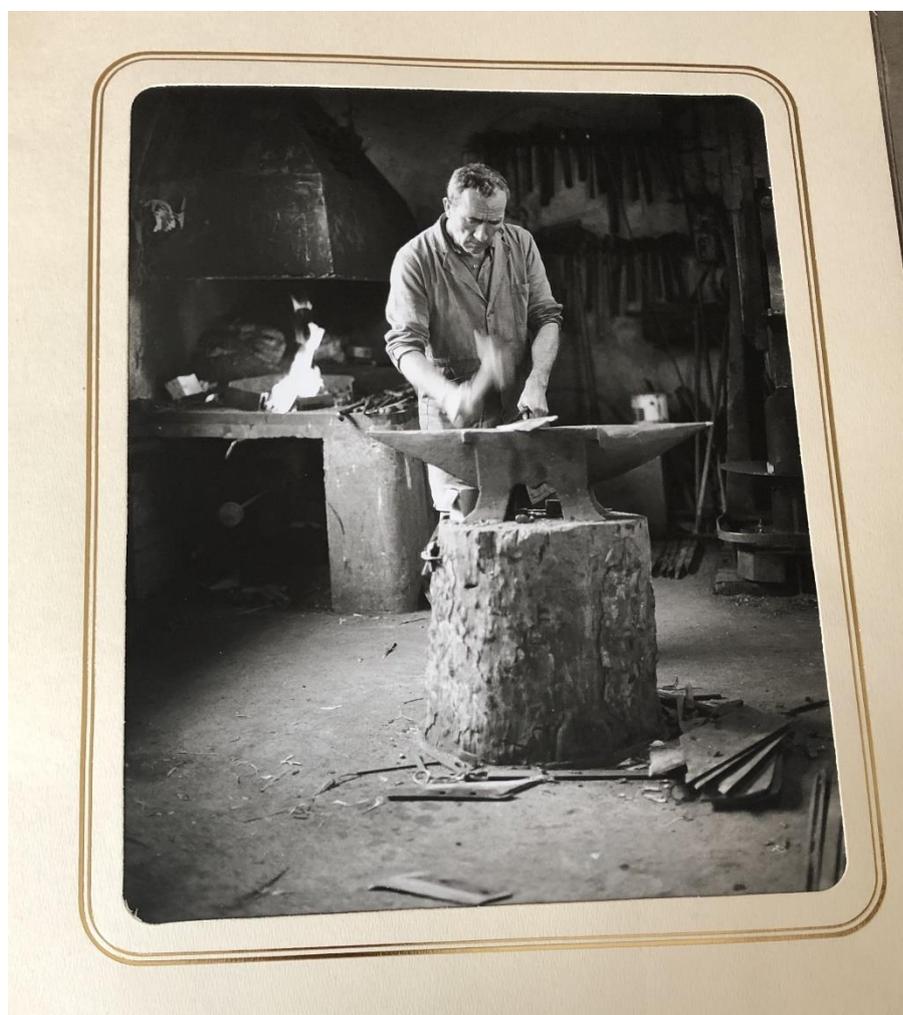
CUGNAUX HIER AUJOURD'HUI DEMAIN

**Remerciements à la famille ARTIGUE pour les informations et documents
aimablement fournis**

Jean-Claude NAUDIN – Mars 2024

Sommaire

LA DYNASTIE ARTIGUE	p	2
LA FORGE	p	12
LES FORGERONS A CUGNAUX	p	14
LA BASCULE	p	21



Référence : 1- CUGNAUX 1870 – 1908 Guerre Scolaire et Lutte Contre la République

LA DYNASTIE ARTIGUE

Forgeron et tonnelier étaient les deux métiers les plus importants pour accompagner l'agriculture cugnalaïse tournée à plus de 50% vers la vigne.

On comptait jusqu'à sept forgerons entre les patrons et les ouvriers et autant de tonneliers. Le nombre de tonneliers se réduisit avec le passage de la culture de la vigne à l'élevage laitier au début du vingtième siècle alors que le nombre de forgerons se maintint beaucoup plus longtemps, étant surtout affectés par la mécanisation dans la seconde moitié du vingtième siècle.

La famille ARTIGUE, pendant près de 200 ans, fournit des forgerons à Cugnaux

La forge de la famille ARTIGUE se situait au centre du village. Son implantation se retrouve sur le cadastre napoléonien (1808) à la croisée de la rue de la Vieille Église et de l'avenue de Franczal. On retrouve aujourd'hui sur le cadastre actuel le même bâtiment qui a changé de vocation à la fin du vingtième siècle.



Sur les cadastres de 1949 (première mise à jour du cadastre napoléonien) et de 1975, l'emprise du bâtiment de la forge est agrégée avec les bâtiments voisins de la ferme qui disparaîtront lors de la création de l'Agora à la fin des années 90.

Les photos ci-après montrent bien l'entrée étroite de la forge.





Cette photo date de 1910/11. Le petit-garçon (habillé avec une robe) (voir arbre généalogique) est Raymond Artigue né en 1906. Il est entouré de sa mère Jeanne, née Couzy, et de sa tante. Son père Pierre tient le cheval que deux ouvriers ferment. Avec chapeau MM. Clavié et Picard. Assis derrière M. Lafont.

On voit bien sur la photo la limite entre la forge et la ferme avec la différence d'appareillage des murs.

Sur la photo ci-dessous on voit bien l'étroitesse de l'entrée de la forge.

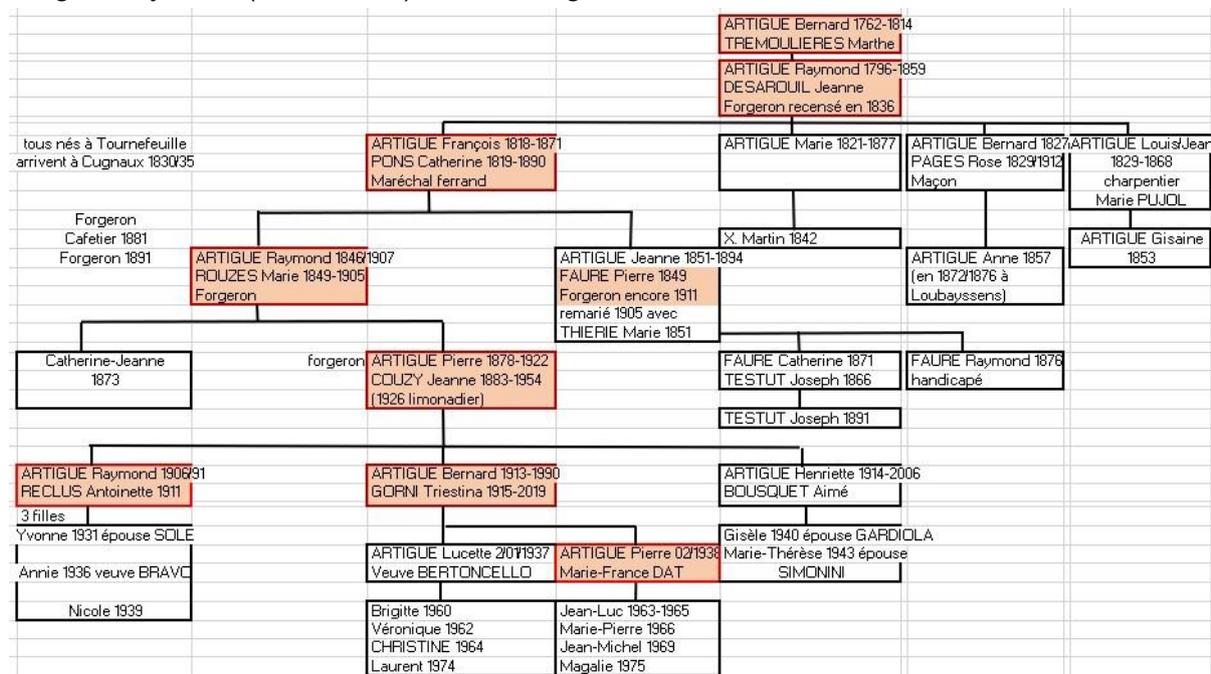


La fillette dans les bras de son arrière-grand-mère Pétronille Couzy, est Nicole née en 1939. A droite devant la porte sa tante Triestina, née Gorny, et à gauche debout sa mère Antoinette, née Reclus. En bas à droite Pierre né en 1938.

La famille ARTIGUE, originaire de Tournefeuille, est arrivée à Cugnaux après 1830. On la retrouve sur le recensement de 1836.

Ci-dessous l'arbre généalogique simplifié de la famille ARTIGUE. Colorée la lignée des forgerons.

Artigue Raymond (né en 1796) arrive à Cugnaux avec sa famille.



Age	Family Name	Given Name	Profession	Other	Age
0	Artigue	Raymond	laboureur	1	40. ans.
4	Desarduil épouse Artigue	Jeanne	ménagère	1	38. ans.
2	Artigue	François	laboureur	1	18. ans.
3	Artigue	Bernard	"	1	9. ans.
4	Artigue	Louis	"	1	7. ans.
5	Artigue	Marie	"	1	15. ans.

Il est recensé « laboureur », mais très vite il s'installe forgeron.

Au recensement suivant de 1851, Raymond est forgeron ainsi que son fils François. Ses autres fils sont maçon pour Bernard et charpentier pour Jean. Les lieux d'habitation ne sont pas identifiés dans le recensement.

Au recensement de 1861, l'aïeul Raymond n'est plus là, décédé en 1859, et la tribu est identifiée rue de la Vieille Église.

167	19	Artigue	François	forgeron chef de ménage	1			47
	20		Catherine	sa femme			1	43
	21	Artigue	Raymond	leur fils	1			16
	22	Artigue	Jeanne	leur fille			1	10
168	23	Debarroville	sa femme Artigue	ménage chef de ménage			1	63
	24	Artigue	Marie	sa fille			1	41
	25	Martin		son fils	1			19

164	170	28	Artigue	Bernard	maison chef de ménage	1		37	
		29	Lagar	Wou	sa femme			1	31
		30	Artigue	sa femme	leur fille			1	4

Le recensement de **1876**, va situer le logement de la famille Artigue dans la première maison du Chemin de Loubayssens.

Or, Chemin de Loubayssens, il n'y a que la maison que nous connaissons encore aujourd'hui et le château de Loubayssens. On est encore dans cette configuration en 1949, seule la gare du train est venue s'ajouter.

Cette maison qui ne figure pas sur le cadastre de 1808, apparaît pour la première fois dans un document en 1876. On peut penser qu'elle a été construite de nombreuses années auparavant et que la famille était là en 1851.



En **1876**, on retrouve donc 13 personnes sous le même toit. On trouve également Pierre Fauré, gendre et forgeron.

Rue de Loubaysson	1	Artigue	Raymond	forgeron	1	30	ni à Cognac
	2	Rougis	Marie	La femme	1	38	ni à Cognac
	3	Tout v. Artigue	Catherine	men	1	44	ni à Cognac
	4	Fauré	Pierre	général de la préfecture	1	37	ni à Cognac
	5	Artigue	Jeanne	La femme	1	38	ni à Cognac
	6	Fauré	Catherine	leur fille	1	3	ni à Cognac
	7	Fauré	Raymond	leur fils	1	8 ans	ni à Cognac
	8	Artigue	François	leur de la préfecture	1	38	ni à Cognac

	9	Brunet	Jean Marie	charpentier marchand	1	71	ni à Cognac
	10	Morogot	Pétronille	La femme	1	68	ni à Cognac
	11	Artigue	Bernard	maçon	1	47	ni à Cognac
	12	Sagis	Rose	La femme	1	43	ni à Cognac
	13	Artigue	Anne	leur fille	1	19	ni à Cognac

La famille va s'éclater et en **1881**, pour la première fois on trouve les « Artigue » sur la Place (de la Mairie à l'époque).

L'activité de cafetier commence pour la famille de Raymond. Sa belle-fille Jeanne, née Couzy assurera ensuite la pérennité du café jusqu'à sa mort en 1954.

On peut penser que Raymond mène une double activité et continue son métier de forgeron associé à son beau-frère Pierre Fauré.

13	34	Artigue	Raymond	37	cafetier	chef
	35	Rougis	Marie	35	menagère	épouse
	36	Artigue	Jeanne	40		fille
	37	Artigue	Pierre	3		fils

Chemin de Loubayssens

		1	Fauré	Pierre	33	forgeron	chef
		2	Artigue	Jeanne	35	ménagère	épouse
	1	3	Fauré	Catherine	12		fil
		4	Fauré	Raymond Francis	6		fil
		5	Pons	Catherine	65	ménagère	mère du chef

En **1886** on est dans la même configuration.

En **1891**, la situation a peu changé : Raymond est bien recensé comme forgeron et il loge un ouvrier forgeron.

A Loubayssens, on accueille d'autres membres de la grande famille.

Chemin de Loubayssens	55	61	199	Fauré	Pierre	43	il	forgeron	chef
			200	Artigue	Jeanne	39	il	ménagère	épouse
			202	Fauré	Catherine	20	il	il	fil
			203	Fauré	Raymond	15	il		fil
			204	Vestut	Joseph	28	il	maçon	gendre
			205	Vestut	Joseph	40	il		petit fil
			206	Artigue	Bernard	55	il	maçon	chef
			207	Pages	Rose	60	il	ménagère	épouse

En **1901**, Pierre le fils de Raymond l'a rejoint comme forgeron, et un ouvrier est également logé sur la place.

A Loubayssens, la maison s'est un peu vidée et Pierre Fauré veuf y vit avec son fils handicapé.

La situation va peu évoluer pendant des années. Le chemin de Loubayssens devient le chemin de la Gare en 1911.

En **1921** dans la maison de la Place on trouve Pierre, avec son épouse Jeanne et leurs trois enfants Raymond, Bernard et Henriette. En plus un jeune ouvrier forgeron Lamarque Eugène.



Sur cette photo prise sur la place, on reconnaît : Jeanne ARTIGUE, née Couzy sur la porte, sur le banc Yvonne fillette, Henriette Artigue et trois jeunes garçons.

Le café « ARTIGUE » est juste derrière avec Jeanne devant la porte. A droite, derrière la voiture l'atelier du tonnelier Desclaux. A gauche du café l'épicerie Seguela puis Séménou, et un peu plus loin la boulangerie, Dangla puis Linas.

Quelques années plus tard sur les mêmes lieux devant le café ARTIGUE, probablement un jour de fête.



A cette époque la maison chemin de Loubayssens est occupée par les parents Couzy de Jeanne Artigue, née Couzy.

La situation va peu évoluer jusqu'au début des années 30.

Sur la Place, il n'y a plus que Jeanne et sa fille Henriette qui gère le café.

52	Artigue Couzy	Jeanne	1885	Cugnaux	d°	chef de ménage	Lucronadière
53	Artigue	Henriette	1916	Cugnaux	d°	filles	Néant

A Loubayssens, devenu rue de la Gare, Bernard jeune marié a rejoint sa grand-mère. C'est là que naissent sa fille Lucette et son fils Pierre en 1938. Pierre habite toujours la maison avec son épouse, Marie-France. La gare a disparu et c'est maintenant l'avenue de Francazal.

668	Couzy Clavi	Betronille	1860	Cugnaux	française	chef de ménage	Néant
669	Artigue	Bernard	1912	Cugnaux	d°	petit fils	forgeron
670	Artigue	Josée	1915	Rosier	d°	petite fille	Néant

Rue du Pré-Vicinal, Raymond s'est installé chez sa belle-mère avec sa femme et leur première fille.

Pré-Vicinal	609	Reclus Delfade	Anna	1877	2 Noues	d°	Jeanne	Néant
	610	Artigue	Raymond	1905	Cugnaux	d°	gendre	forgeron
	611	Artigue	Hubert	1911	Olagnac	d°	filles	brûlière
	612	Artigue	Yvonne	1931	Cugnaux	d°	petite fille	Néant

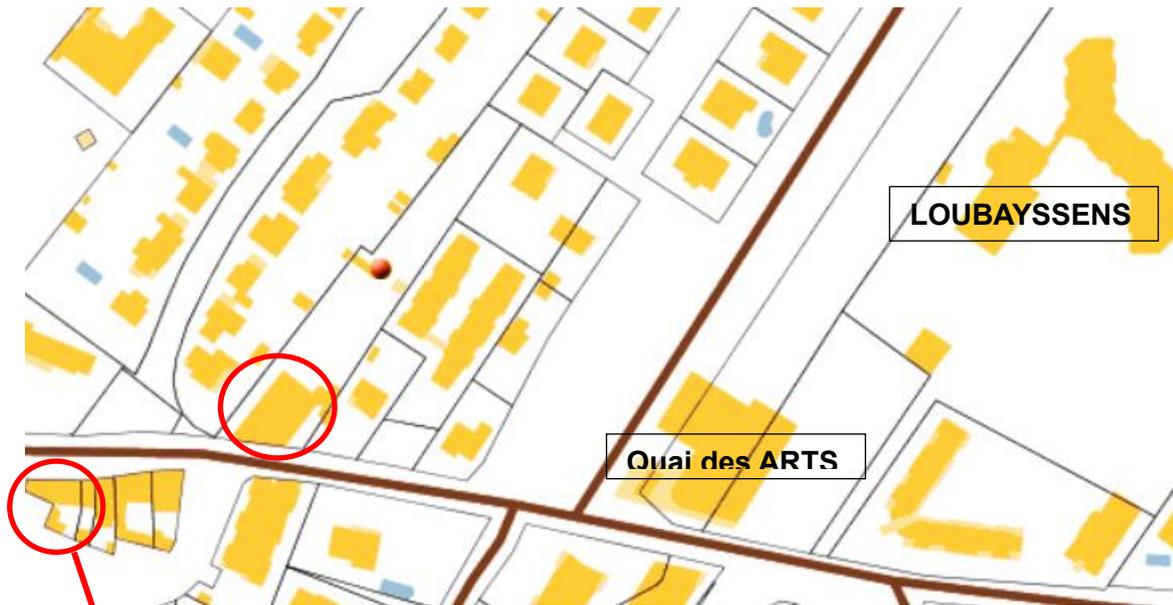
Ensuite ils déménageront à la forge même. Et après la fermeture de la forge en 1969 ils s'installeront au début de la rue de la Vieille Église, chez Lafont.

Le café « Artigue » sera exploité par les descendants de la famille jusqu'en 2001.

C'est aujourd'hui le restaurant « Le Clos de Nath ».



Cadastre 2023



L'ancienne forge abandonnée à la fin des années 60, après diverses vicissitudes est aujourd'hui un kebab.

Bernard, père de Pierre, va prendre sa retraite en 1969. La forge est transférée au 3 Avenue de Franczal. (voir photo de la page de garde.)

L'activité de Pierre évoluera vers la menuiserie métallique. Il y travaillera jusqu'à la fin du siècle. Beaucoup de néo-cugnalais appellent ce lieu la forge ...pour les vieux cugnalais elle est plus haut au début de la rue.



LA FORGE

Nous n'avons pas pu retrouver avec la famille de photos de l'intérieur de la forge historique. Elle ressemblait à la photo ci-dessous : le foyer au fond à droite avec un énorme soufflet qui était doublé d'un ventilateur électrique.

La pièce était sombre seulement éclairée par le rougeoiement du foyer et la porte toujours ouverte.

L'enclume était proche du foyer au milieu du local. La pièce rougie sortie du foyer était immédiatement posée sur l'enclume pour être martelée.



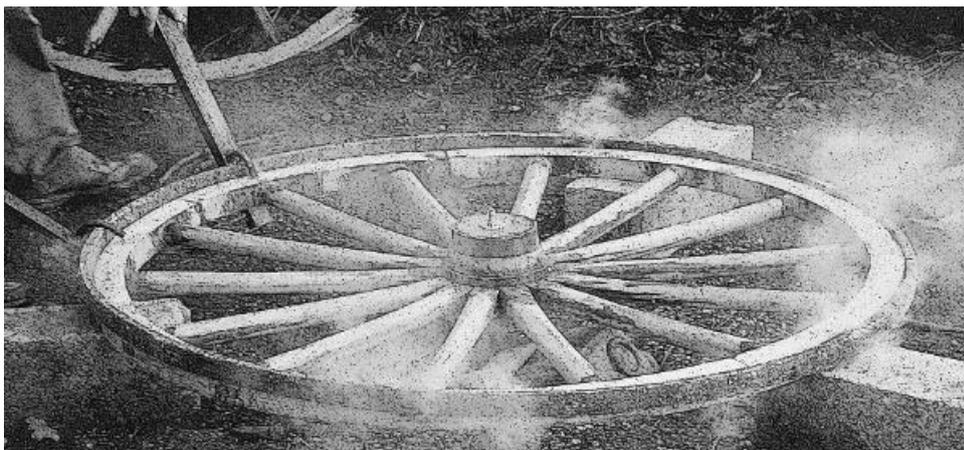
La forge était équipée d'un marteau électrique pour réduire le maniement de la masse que l'on voit sur la photo page suivante.

Pour les petits cugnais qui fréquentaient l'école, installée après-guerre dans le bâtiment du Couvent juste en face, la forge était un spectacle permanent notamment avec les animaux entravés dans le « travail » pour être ferrés.

Le spectacle le plus impressionnant était le cerclage des roues de charrette. Le forgeron et le charron étaient parfois concurrents et souvent partenaires. Le charron se chargeait du travail du bois et le forgeron fabriquait le cerclage en acier et le mettait en place.

Pour être mis en place le cerclage devait être chauffé et donc dilaté dans un grand feu. Ce feu se tenait à l'extérieur devant la forge et annonçait l'opération. Une fois dilaté il était installé sur la roue par deux à trois opérateurs.





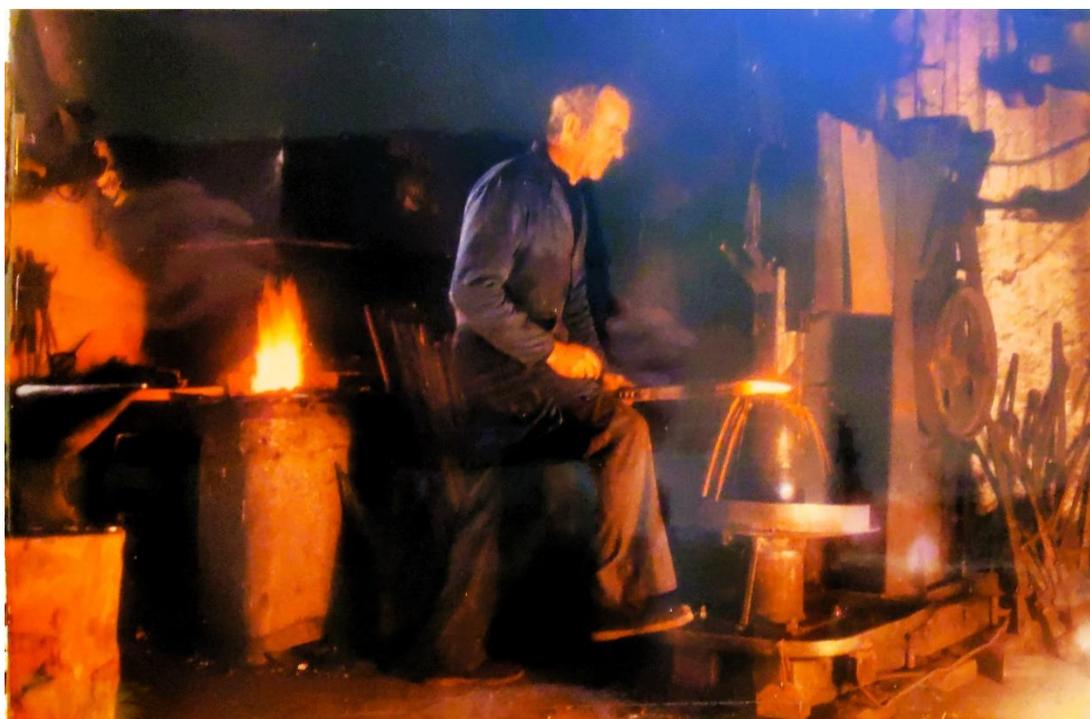
Il était positionné et réglé. On utilisait les baquets d'eau stockés tout à côté pour arroser la roue afin d'éviter que le bois ne s'enflamme et faire rétracter le cerclage qui se

trouvait ainsi précontraint contre la roue assurant sa stabilité.

Un spectacle grandiose qui attirait les écoliers cugnalais qui en oubliaient de rentrer à la maison.



Sur la photo ci-dessous, dans la forge du n°3, on voit Pierre en train de marteler une pièce avec son marteau automatique piloté avec le pied



LES FORGERONS A CUGNAUX

Comme indiqué précédemment, forgeron et tonnelier étaient les deux métiers les plus importants pour accompagner l'agriculture cugnalaise tournée à plus de 50% vers la vigne.

Ils furent nombreux, patrons et ouvriers jusqu'à sept, et subirent l'évolution de l'agriculture cugnalaise qui passa après la première guerre mondiale à l'élevage laitier. Après la disparition des tonneliers avant la deuxième guerre mondiale, la mécanisation rapide à partir des années 1950 porta le coup fatal aux forgerons. Seule la famille ARTIGUE exerça dans la continuité depuis 1830 jusqu'à la fin du vingtième siècle.

L'inventaire des animaux, ci-dessous, réalisé simultanément en 1872 lors du recensement de la population (1^{er} recensement de la Troisième République) montre l'importance du cheptel relevant du forgeron.

Recensement 1872

Dénombrement des animaux domestiques

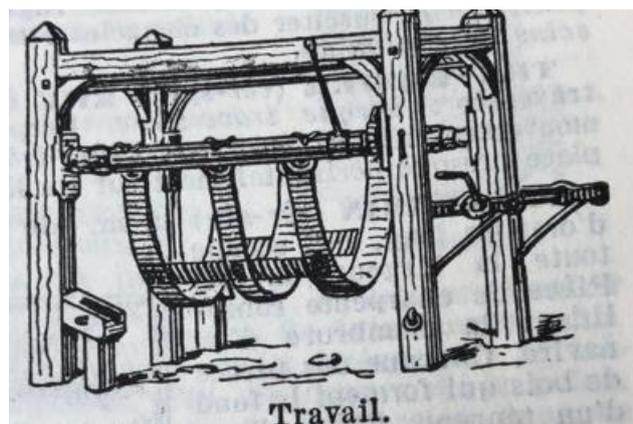
Cugnaux

RACE CHEVALINE		RACE MULASSIERE		RACE ASINE		RACE BOVINE	
Poulain	1					Veaux	5
Chevaux hongres	46	Adultes	29	Anes	9	Bœufs	38
Juments	43			Anesses	15	Vaches	8
Total :	90	Total :	29	Total :	24	Total :	51

Comme on peut le constater ci-dessus il y a seulement 8 vaches parmi les deux cents animaux. En 1950, la proportion sera inverse

Quand les animaux de trait, chevaux, mulets, ânes, bœufs et même vache représentaient la seule force de motrice il fallait fréquemment les ferrer. Le maréchal-ferrant ou forgeron disposait pour cette tâche d'un bâti charpenté installé devant la forge, appelé « Travail ».

Dans la définition du « travail » dans Le Littré on rappelle que celui-ci pouvait servir à immobiliser les animaux pour opérer sur eux des interventions chirurgicales.



Il en était ainsi devant la forge Artigue : d'un côté la bascule de l'autre le « travail ». Le forgeron opérait donc en extérieur ce qui attirait toujours quelques badauds.



Si un cheval peut, le temps d'un ferrage, tenir sur trois pattes, la morphologie du bœuf ne le permet pas. Il faut aussi se soucier de la sécurité du maréchal ferrant.

L'ossature du travail permettait d'immobiliser l'animal afin de limiter les risques de ruades au cours du ferrage. La bête, logée entre les deux portiques, était maintenue et soutenue par des sangles.

Le pied reposait sur une pièce spéciale permettant au forgeron d'inspecter le pied, d'enlever le fer existant, de rogner la corne, de présenter le nouveau fer, de le reprendre pour le marteler et lui donner la forme du pied, puis l'appliquer encore chaud sous le sabot et de le fixer avec les clous le tout avec une odeur de corne fumée.

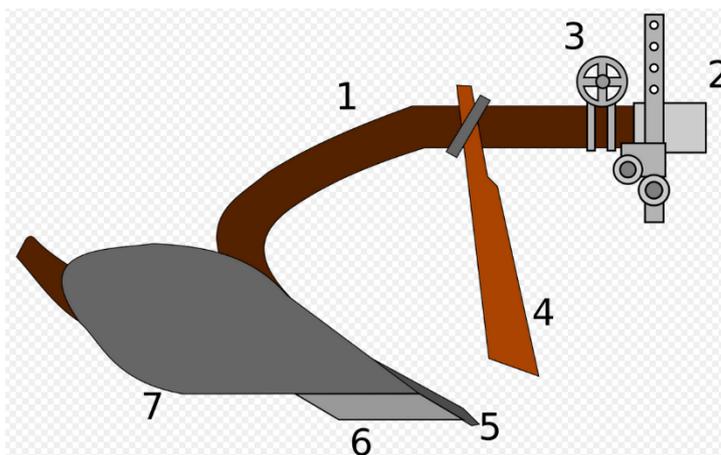


C'était là l'opération idéale. Mais le forgeron, quand cela était nécessaire, pouvait se déplacer à la ferme. J'ai ainsi vu Raymond et Bernard ARTIGUE venir à la ferme de mon grand-père Joseph FAURÉ ferrer quelques vaches.

Maintenant le travail du maréchal-ferrant se concentre sur les chevaux et il est devenu itinérant.



Le forgeron s'occupait aussi de l'outillage du paysan/vigneron et particulièrement des charrues dont plusieurs pièces d'attaque (pièces 4,5 et 6) doivent être martelées pour recréer le biseau frontal. Comme me l'a rappelé Pierre ARTIGUE cela pouvait être nécessaire deux fois par an vu la nature très caillouteuse de la terre cugnalaise, terre à vigne.



LES AUTRES FORGERONS DE CUGNAUX

Il y avait plusieurs forgerons à Cugnaux, et notamment un au milieu de la « Rue Principale » qui causait des soucis à la municipalité.

Ci-dessous photo de la Rue Principale (Avenue de Toulouse) avant la guerre de 1914. On aperçoit des chevaux dans la rue. Ils sont devant l'atelier du forgeron Jean Grenier.





Séance du 25 mai 1898

Sur cet agrandissement de la photo de la rue « Principale », on voit bien le forgeron Grenier Jean installé dans la rue.

L'emplacement correspond à la librairie qui malheureusement sera fermée en 2024.

Jean Grenier y travaille avec un ouvrier puis ensuite avec son gendre Joseph Marseille (années 1870 à 1905).

Cette occupation du domaine public n'est pas du goût de la municipalité. Le sujet reviendra plusieurs fois en conseil municipal... on saisira même le Préfet.

« Les choses étant ainsi et ayant recueilli à ce
 « sujet de nombreuses plaintes, après m'être convaincu
 « qu'elles étaient fondées, j'ai convoqué à la Mairie, et
 « y a quelque temps, par l'intermédiaire du garde
 « champêtre, le Sr. Grenier, forgeron, responsable de ces
 « agissements. »

« Le Sr. Grenier ne s'est pas rendu à mon appel
 mais je reconnais très volontiers que son gendre, le Sr.
 Marseille s'est présenté devant moi et m'a promis
 qu'il se conformerait à mes instructions, d'ailleurs très
 paternelles, ce qui n'a été fait que très imparfaitement.
 « Vous vous plaignez, Messieurs de cette
 situation, anormale et vous avez raison, car la loi fait
 faire pour tous les citoyens, pour tous les Français,
 sans exception. »

„ Par ce délibéré, Monsieur le Préfet étant saisi de cette question et reconnaissant le bien fondé de ces réclamations, donnera ses instructions, en conséquence.

Peu de temps après rebelote : conseil 24 février 1899

L'an mil huit cent quatre vingt dix-neuf et le vingt quatre février, à huit heures du soir.
Le Conseil municipal de la commune de Cugnaux, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. le Maire, pour la continuation de la session de droit.

Encore, à cause de l'insuffisance des granges.
Encorement
de la chaussée
~
Grenier, forgeron
~
Le second rapport en date de 28 janvier 1899, fait connaître au Conseil que, pour donner satisfaction au désir exprimé par cette Assemblée dans sa délibération du 25 mai 1898, M. l'agent-Voyer l'a rendu au domicile de M. Grenier, forgeron, pour lui faire comprendre combien il était reprehensible, soit en laissant Stationner sur le chemin des véhicules chargés de bois, soit en exploitant le bois sur la chaussée, soit encore en faisant les charrois dans la rue. Le Sr Grenier a parfaitement reconnu le bien fondé de ces observations et a affirmé à M. l'agent-Voyer qu'à l'avenir il se conformerait strictement aux règlements de Voirie.

Même après la retraite du sieur Grenier, l'activité de forgeron continuera à cet endroit, reprise par un de ses anciens ouvriers Joachim Lacroix. A l'arrêt de l'activité de forgeron, son fils Jean ouvrira un atelier de mécanique au même endroit.

D'autres familles fournirent plusieurs générations de forgerons :

- Famille TOUJAN Firmin/Sauveur de 1825 à 1865 avec son fils Pierre.
- Famille FENASSE Louis de 1825 à 1875 avec son fils Bertrand.

Seule la famille ARTIGUE, bien installée au centre du village avec de l'espace devant la forge, assura une continuité sur **six** générations. Certes la forge historique cessa son activité en 1968, et Pierre Artigue transféra la forge au 3 Avenue de Francazal et continua une activité de forgeron en s'orientant de plus en plus vers la menuiserie métallique jusqu'en 1999.

On retrouve pareille stabilité et continuité dans la vie de Cugnaux avec la lignée des charrons DELHON, ou avec les lignées de bouchers MOLINIER et DAUBERT sur près de deux siècles.



CHAMBRE DE MÉTIERS
DE LA HAUTE-GARONNE
45, boulevard de Strasbourg, 45
TOULOUSE

N° DU REGISTRE 204
N° D'ORDRE
DU DÉCRET
DE LA DEMANDE 69

**Registre chronologique
du
RÉPERTOIRE DES MÉTIERS
RÉCÉPISSÉ**

DE DEPOT D'UNE DEMANDE TENDANT A L'ACCOMPLISSEMENT
DES FORMALITES RELATIVES A LA TENUE DU REPERTOIRE DES METIERS
DELIVRE EN EXECUTION DE L'ARRETE D'APPLICATION VISE
A L'ARTICLE 14 ALINEA 2 DU DECRET N° 62-235 DU 1^{er} MARS 1962

Date du dépôt de la demande : 19 Juin 1969

Nom et prénoms du déclarant : ARTIGUE Bernard

Domicile : 3, Ave de Francazal Cugnaux

Qualité : Artisan
forgeron, maréchal, msc agricole,
serrurier

Objet de la demande :

Installation de Bernard et Pierre Artigue au 3
Avenue de Francazal

NUMÉRO D'IMMATRICULATION AU RÉPERTOIRE DE MÉTIERS

1	2	0	6	6	6	3	I
---	---	---	---	---	---	---	---

Activité : SERRURERIE
à compter du I.I.1968

Lieu de l'établissement : 2, avenue de Francazal CUGNAUX HG

Nature de l'établissement : entreprise individuelle
exploitée en communauté d'intérêts avec
M. ARTIGUE Bernard

Dénomination (ou pseudonyme) sous laquelle s'exerce l'activité
" ARTIGUE PERE & FILS"

Identité du (ou des) chef d'entreprise :
ARTIGUE Pierre
né le 26 Février 1938 à CUGNAUX HG
demeurant 3, avenue de Francazal CUGNAUX

Mentions particulières :
extension d'activité.

Délivrée le 18 JANVIER 1968

LA BASCULE DE CUGNAUX

ÉCHEC DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Une commune rurale de près de 1 000 habitants comme Cugnaux se devait d'avoir un pont-basculé pour peser les bestiaux, les chargements de foin ou paille.... La commune disposait depuis longtemps d'un abattoir et le manque d'une bascule se faisait sentir.

A la fin du dix-neuvième siècle le conseil municipal passa enfin à l'acte lors du conseil du 7 novembre 1890.

Le 7 novembre 1890, à huit heures du soir,
Le Conseil municipal de la Commune de Cugnaux, dûment convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Le Maire, pour la tenue de la 4^e Séance.
Étaient présents: M. M. Paul de Royer-Montégut, maire, M. M. Maury adjoint, ~~Fontan~~, Clauzottes, Cingfrayz, Costut, Cl. Lacaplagne Jean, Buler, Lacaplagne Bernard.
Absents: M. M. Daubert, Fenasse, Fontan.
M. Clavie a été nommé secrétaire.
M. Le Maire ouvrant la séance, expose au Conseil que le Sr Costut Joseph, mason, à Cugnaux, reconnaissant les avantages que peut procurer à la population, l'édification d'une bascule, lui a proposé de l'établir, à ses frais, à condition que la commune lui laissera percevoir, à son profit exclusif, pendant 20 années consécutives, tous les droits de pesage.
Cet exposé fait, M. le Maire engage le Conseil à se bien souvenir de la proposition faite par le Sr Costut Joseph et de donner ensuite son avis à ce sujet.
Le Conseil municipal.
Qui a été lu de M. Le Maire et après examen, considérant que l'édification d'une bascule à Cugnaux est vivement désirée, de puis longtemps, par tous les habitants en général.

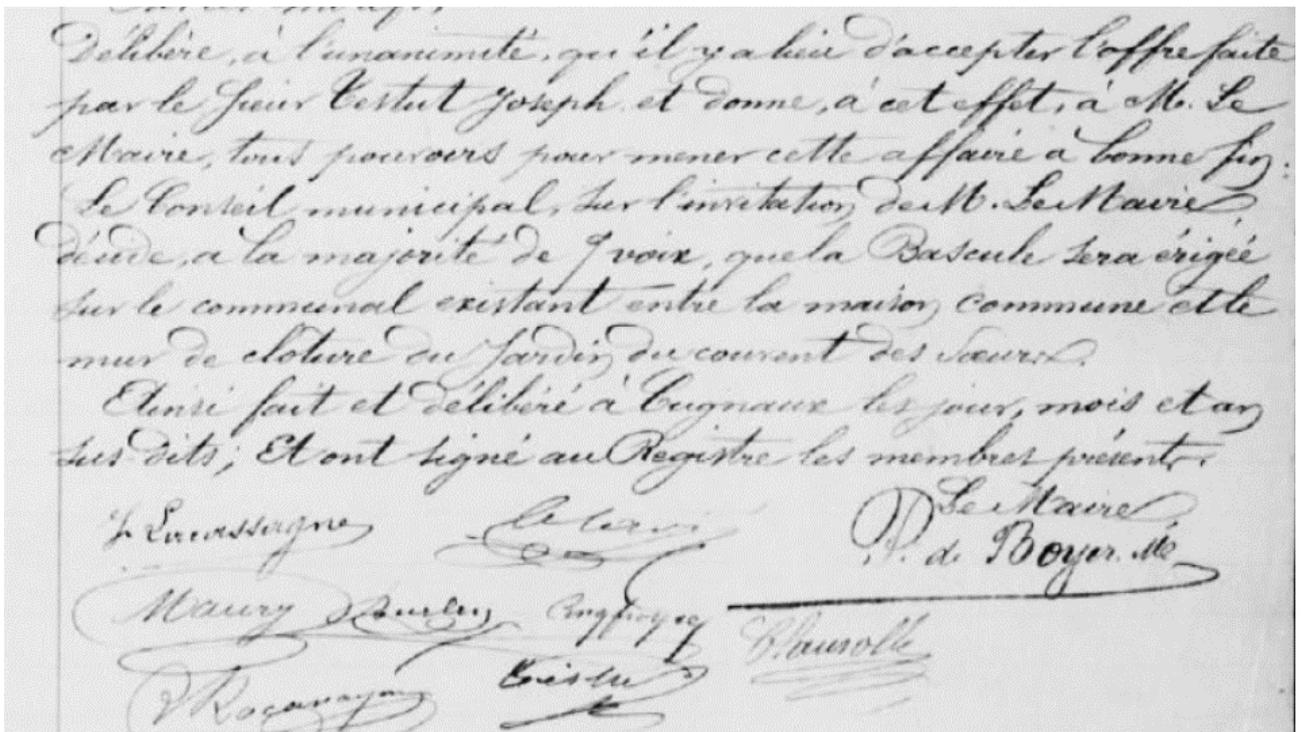
« Attendu que cette question, qui a déjà fait l'objet de plusieurs délibérations municipales, n'a jamais pu être menée à bonne fin, par suite de la situation financière de la commune qui est plus précaire depuis quelques années,

Considérant, d'un autre côté, que recourir à un nouvel impôt extraordinaire dans les circonstances actuelles, et alors surtout celui qui a été récemment voté pour subvenir aux frais du procès dit du cimetière (voir ref 1), ne doit être mis en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 1891, serait vu avec peine par tous les contribuables ... »

Donc la commune décide de recourir à ce que l'on appelle aujourd'hui un partenariat public-privé :

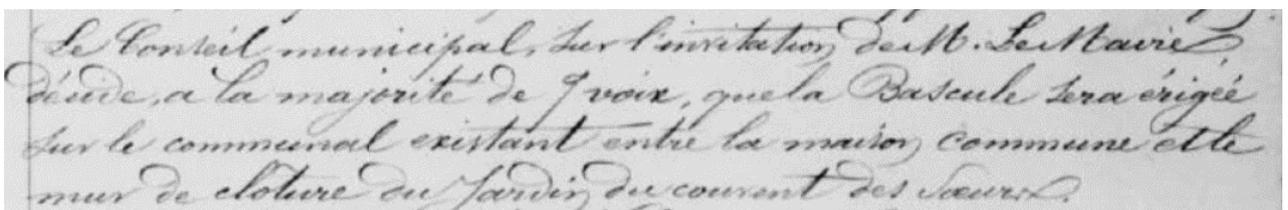
- Un investisseur privé réalise l'investissement de l'ouvrage public lié à l'intérêt général et se paie dans le cadre d'un contrat de concession pendant une longue durée.

Le conseil délibère :



Le promoteur privé est M. TESTUT Michel (le bien nommé) maçon de son état. On le retrouve sur l'arbre généalogique de la famille ARTIGUE.

Emplacement :

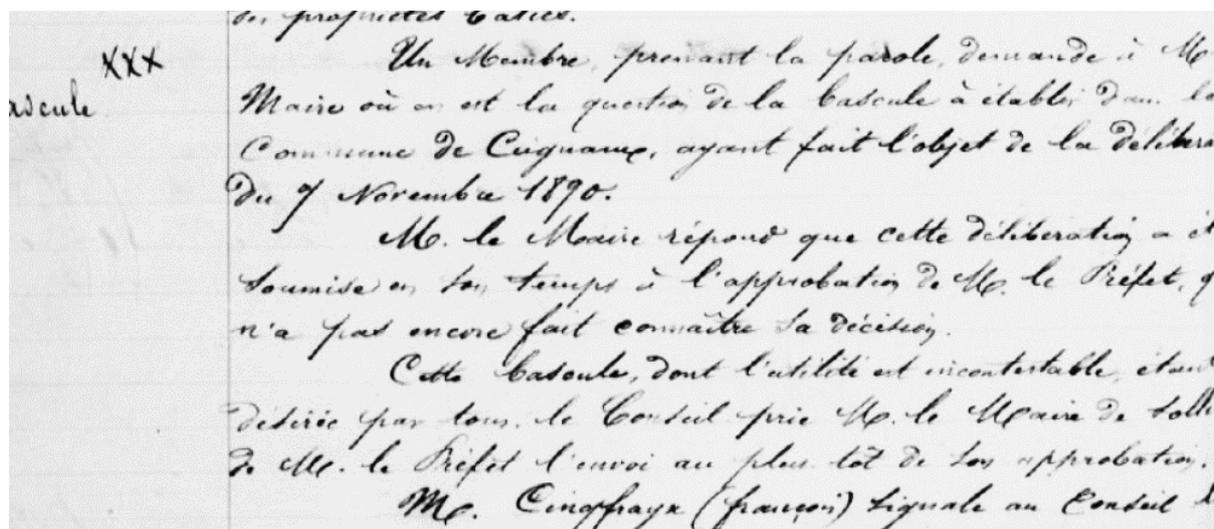


Il faut rappeler que la mairie était à l'époque sur la place. Cet emplacement, entre la mairie et le couvent, ne sera pas finalement retenu.

Ci-dessous une bascule type ressemblant à celle de Cugnaux : le taureau est sur le pont de pesée.



Conseil du 9 février 1891 Le Préfet fait traîner



Conseil du 12 mai 1891

« ...Monsieur le Préfet a bien voulu me retourner le dossier concernant l'établissement de la bascule... M. le Préfet par sa lettre du 1^{er} Mai 1891 fait savoir qu'en principe il ne s'oppose pas à la construction d'une bascule dans notre commune,

mais il a le regret de ne pouvoir donner son adhésion au mode d'exploitation proposé, surtout que le concessionnaire a demandé une durée de vingt ans.... »

Conseil 20 juin 1891

On débat à nouveau sur l'impossibilité économique de réaliser ce projet sur fonds propre.

« ...comment faire alors, je me le demande, pour donner satisfaction à nos administrés ... » se lamente le maire.

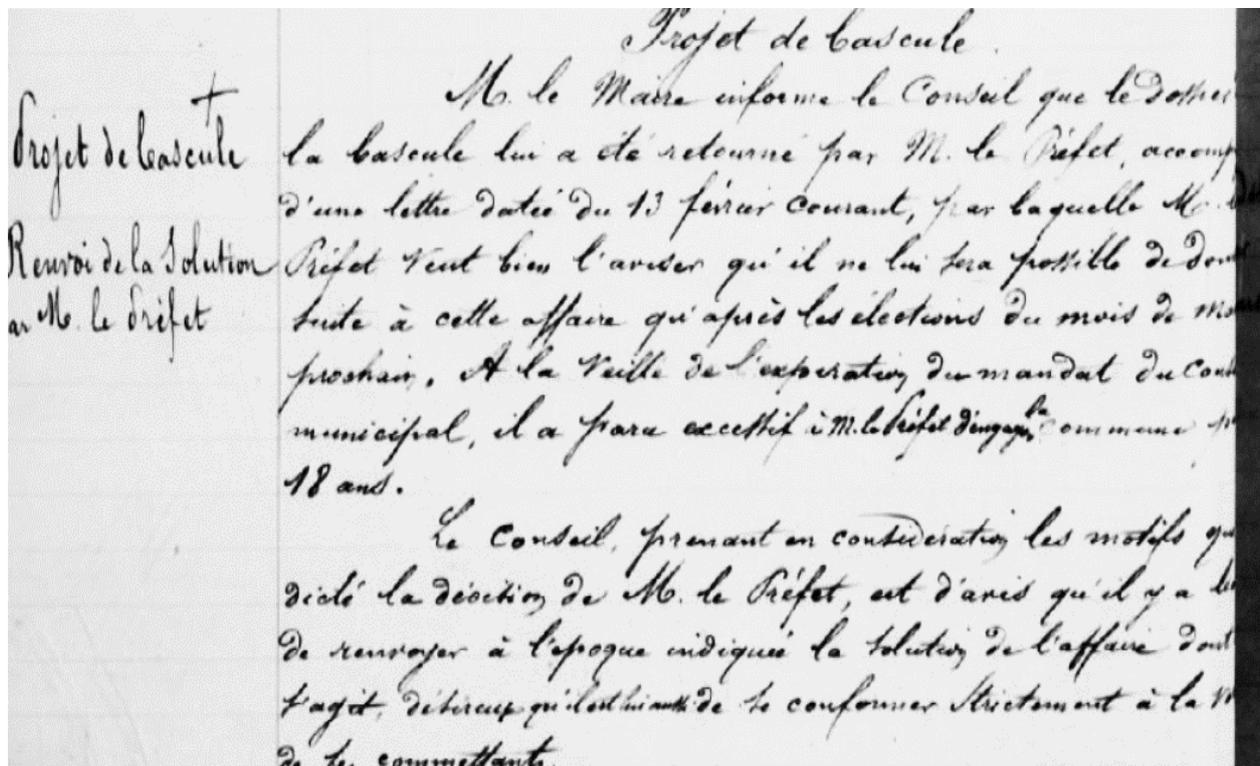
Un membre du conseil prend la parole et indique que le mode d'exploitation proposé est pratiqué avec succès à Colomiers avec une durée de concession de quarante ans, et propose de rappeler au Préfet ce précédent pour obtenir l'approbation du projet. Le Conseil décide à l'unanimité de solliciter à nouveau M. le Préfet.

Conseil 14 février 1892

Un courrier préfectoral 13 février confirme le refus du Préfet.

Le conseil décide de renvoyer cette affaire après les élections.

M. de Boyer, maire, ne semble pas avoir pris en compte les relations exécrables qu'il entretient avec la Préfecture notamment en matière scolaire (cf réf. 1).



Conseil du 9 août 1894

Changement d'ambiance : la bascule pourrait rapporter de l'argent

Bascule.

Après un exposé fait par M. le Maire sur le projet d'établissement d'une bascule dans cette commune, le Conseil a été convaincu que la réalisation de ce projet est vraiment utile et qu'il peut même avoir pour résultat d'augmenter les revenus communaux.

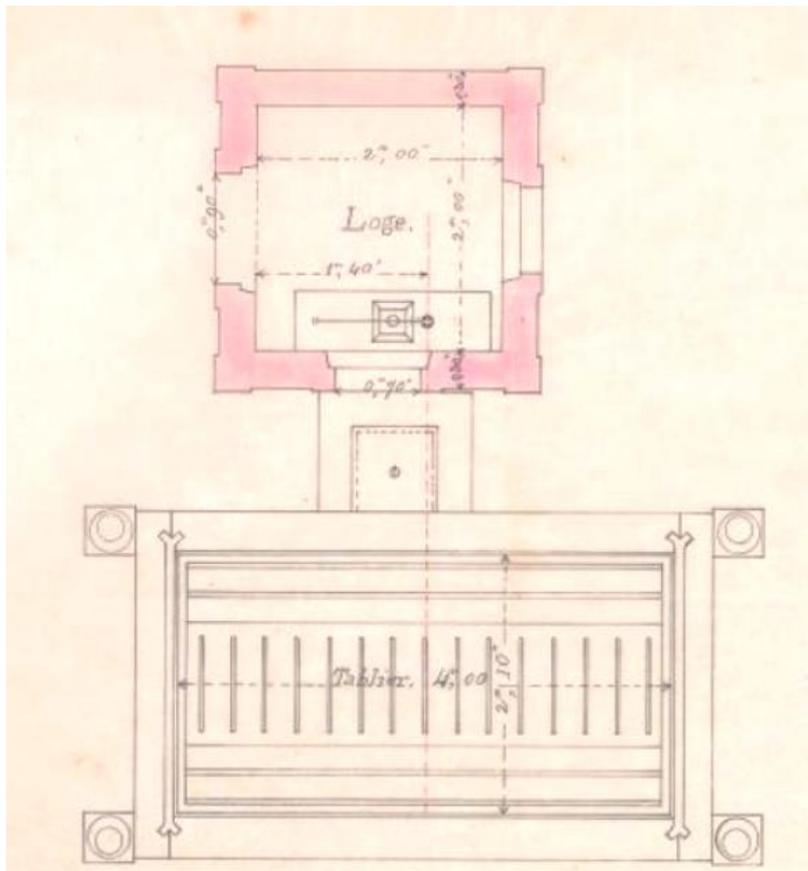
Décide, à l'unanimité, qu'une bascule sera établie au plus tôt sur l'une des places publiques de la localité et s'engage, au nom de la commune, à voter la somme nécessaire aussitôt qu'elle sera pourvue des fonds, qu'il conviendrait de se procurer, comme l'a indiqué Monsieur le Maire, non au moyen d'une augmentation des impôts existants, mais par un emprunt à un particulier, s'il n'y a pas d'empêchement, un emprunt qui serait contracté pour une durée de trois ans, la somme empruntée serait remboursée au bout de cette période avec un autre emprunt qui serait effectué à la Caisse des Contingences, envers laquelle la commune sera entièrement libérée, à la fin de l'année 1897, de la dette.

Tous pouvoirs sont dès lors donnés à M. le Maire à l'effet d'emprunter la somme nécessaire à l'établissement de la bascule au taux qu'il jugera convenable, de passer et signer tous actes, en un mot de faire tout ce qui sera nécessaire.

Conseil du 4 novembre 1894

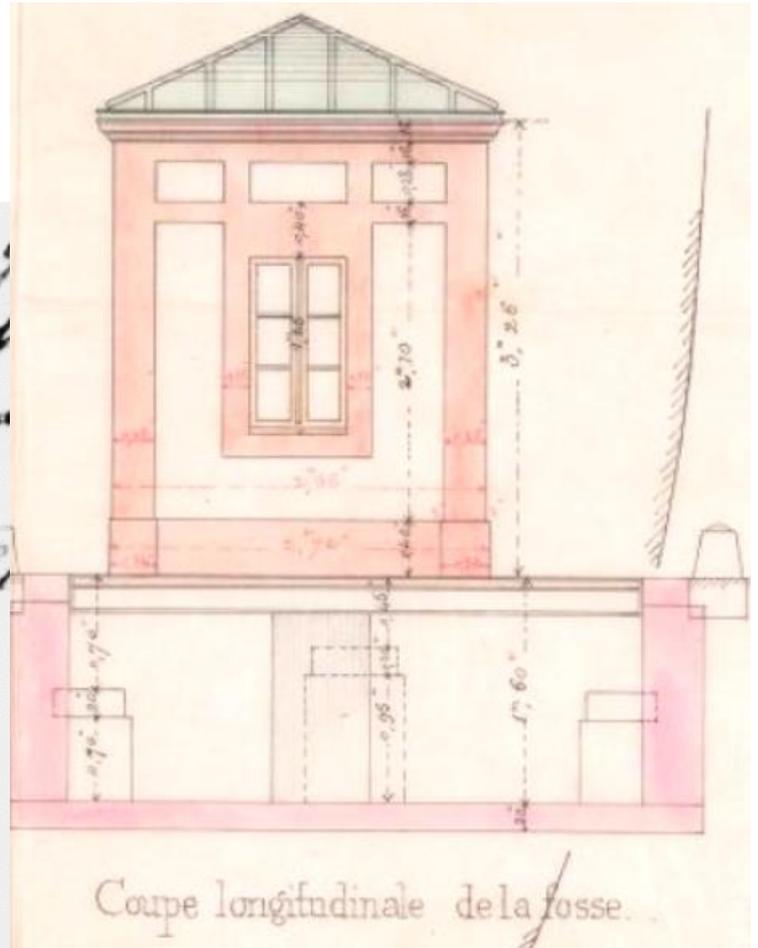
M. le Maire ouvrant la séance, introduit à nouveau l'affaire de la bascule dont le Conseil s'est occupé dans la séance du 9 août dernier, et il expose qu'il a reçu de M. de Trégerille, notaire, une lettre l'informant que cet officier ministériel a trouvé un bailleur de fonds pour disposer de la somme de 3000^f. que la Commune est destinée d'emprunter pour l'établissement d'une bascule publique à Cugnaud.

Ci- après plans, datant de 1890, de M. Dargassies, architecte, et qui seront utilisés.

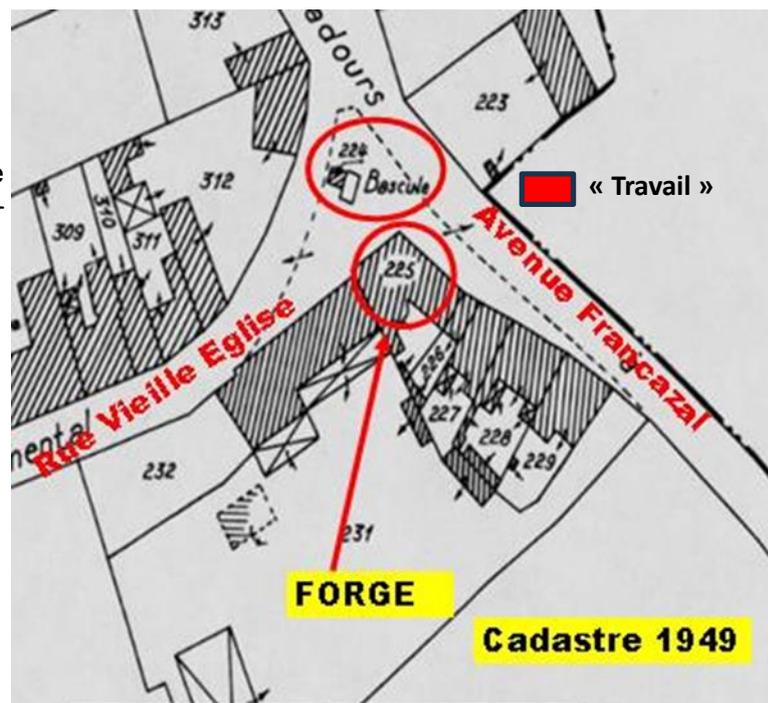


L'emplacement de la bascule a évolué et finalement se retrouve devant la forge Artigue au croisement de la rue de la Vieille Église et du chemin de Loubayssens, aujourd'hui avenue de Francazal.

place en ce qui
 touche le nouvel
 emplacement choisi
 pour l'édification
 de la bascule,
 emplacement déjà
 tracé sur le terrain
 communal situé
 devant la maison
 Artigue, forgeron
 appartenant le présent
 renvoi. Le Maire
 P. de Boyer.



La municipalité décide d'emprunter 2 600 francs pour la réalisation



Par suite de la décision qui vient d'être prise, l'emplacement primitivement adapté, entre le mur de clôture du couvent de Secun & la Mairie, est abandonné et le plan dressé par M. Dargassies architecte, sera modifié sur ce point seulement. Le Conseil approuvera ensuite le plan ainsi modifié et le décrète.

Conseil du 2 décembre 1894

La bascule sera donc devant la forge ARTIGUE, les plans de M. Dargassies demeurant inchangés.

Mais à cet endroit était installée une croix. Elle sera déplacée en face du Vivier, et elle s'y trouve toujours.



Conseil du 10 mai 1895 : On fixe les tarifs

Bascule - Tarif des droits de pesage.

La séance continuant, M. le Maire invite le Conseil municipal à établir un tarif pour la perception, en tant de pesage à la bascule publique communale et à délibérer sur le mode d'exploitation de cette machine qui sous peu pourra fonctionner.

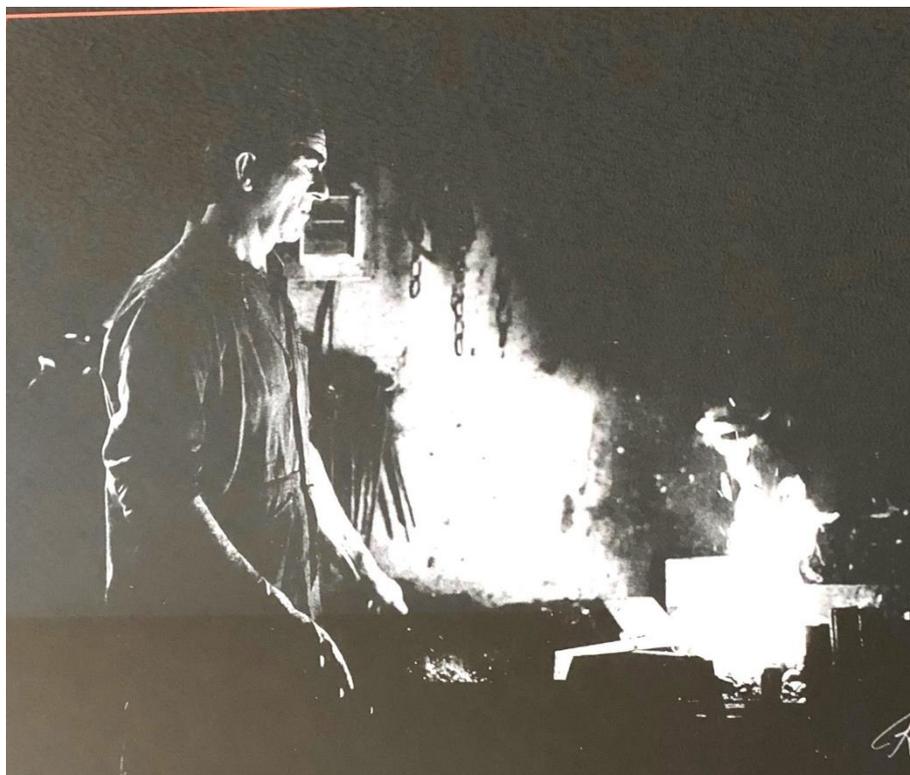
Le Conseil, à l'unanimité, délibère ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les droits à percevoir pour les opérations de pesage à la bascule seront :

- 1^o Pour viande salée de 0,01 cent. par kilogramme
- 2^o Pour bois à brûler (poids net par cent kilog) cinq centes
- 3^o Pour charbon, fourrage, paille & vin (poids net) par cent kilos cinq centimes

4.^o Pour Volaille & douries de toute nature c. 10 dix centimes
 5.^o Pour bœuf ou vache par tête un franc
 6.^o Pour Veau par tête cinquante centimes
 7.^o Pour porc par tête cinquante centimes
 8.^o Pour mouton, brebis, chèvre, vingt-cinq centimes par tête
 9.^o Pour agneaux & chevreaux : par tête quinze centimes
 La moindre pesée devra acquiescer un droit de vingt-cinq centimes
 Toute fraction de cinq centimes au dessus du poids sera considérée
 comme cinq centimes.
 Art. 2 - Les préposés du poids public seront nommés par M. le
 Maire ; ils prêteront devant qui de droit le serment prescrit par
 la loi

La bascule, voisine de la forge, sera utilisée jusqu'à la fin des années 1960.



CHAD PUBLICATIONS

2

CUGNAUX 1870-1908
GUERRE SCOLAIRE ET
LUTTE CONTRE LA RÉPUBLIQUE

CIAO ITALIA
L'immigration italienne à
Cugnaux (1921- 1940)



LA-SAGA-DE-LA-FAMILLE-BOUBES
D'ANDRÉ-A-ANDRÉ
1850-1997



CUGNAUX : LES DERNIERES VENDANGES



CUGNAUX HIER AUJOURD'HUI DEMAIN

Association de défense de l'environnement, de la qualité de vie et de la biodiversité, en s'appuyant sur l'histoire de Cugnaux et son identité.

Site : <https://lechad.fr>

Contact : contact@lechad.fr